



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**La Rectrice,
Chancelière des Universités**

Téléphone
01 57 02 62 59
Télécopie
01 57 02 62 50
Courriel
ce.recteur@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
Web : www.ac-creteil.fr

Créteil, le 23 juin 2016

La rectrice de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les personnels
de l'académie de Créteil

Objet : Comité de déontologie

En février 2016, j'ai annoncé la mise en place pour notre académie d'un comité de déontologie professionnelle. Ce comité indépendant pourra étudier des situations professionnelles complexes pour en extraire des principes de fonctionnement utiles à tous. Vous pouvez désormais vous adresser au comité, à titre personnel ou à titre collectif, dès lors que vous vous interrogez, dans le cadre de vos fonctions, sur des pratiques ou des situations professionnelles, qu'elles soient ou non conflictuelles, qui vous semblent devoir faire l'objet d'une réflexion particulière.

A titre d'exemple, il peut s'agir de sujets tels que l'utilisation des réseaux sociaux, de questions de discriminations, de sujets relatifs au harcèlement, de problèmes liés aux droits et devoirs des agents publics ou de comportements. Vous pouvez utiliser l'adresse dédiée ci-dessous, elle est confidentielle et sécurisée.

Le comité ne donnera pas suite aux demandes anonymes. Il pourra souhaiter vous rencontrer pour étudier plus en profondeur les sujets sur lesquels vous l'alertez. Il n'est donc ni une instance de décision, ni une instance de règlement de conflits. En revanche, il a pour fonction de proposer des recommandations à valeur consultative qui peuvent éclairer notre culture professionnelle commune.

Vous pourrez consulter la composition du comité sur le site de l'académie. Vous pouvez le contacter à l'adresse : comitedeontologie@ac-creteil.fr.

Béatrice GILLE